



Etablissement public
du Marais poitevin

Offre de stage pour la réalisation du diagnostic territorial du périmètre d'intervention de l'Etablissement public du Marais poitevin

Niveau d'études : Bac + 5, formation d'ingénieur ou master 2

Formation : aménagement du territoire et environnement

Résidence administrative : Luçon (85)

Publication de l'offre : le 29/02/2012

Durée du stage : 4 à 6 mois

Début du stage : avril – mai

Position administrative : stagiaire (indemnisation mensuelle selon le barème 2012)

Permis B et véhicule personnel nécessaires

Contexte

L'Etablissement public du Marais poitevin (EPMP) a été créé par le décret n°2011-912 du 29 juillet 2011.

Il intervient sur l'ensemble du bassin versant du Marais poitevin (630 000 ha). Le Marais poitevin, à l'interface entre terre et mer est la deuxième zone humide de France métropolitaine de par sa superficie : 100 000 ha. Il constitue le réceptacle des eaux de son bassin versant d'alimentation qui recouvre deux régions administratives (Poitou-Charentes et Pays de la Loire) et quatre départements (Vendée, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne).

L'EPMP intervient principalement dans les domaines de la gestion de l'eau et de la biodiversité du Marais poitevin, deux éléments intimement liés dans cette zone humide « anthropique » façonnée de la main de l'Homme.

Description de l'activité

L'objectif principal du stage est d'effectuer un diagnostic territorial du périmètre d'intervention de l'EPMP. Il s'agit, à partir de données existantes ou à formaliser, de caractériser le territoire avec une approche transversale. L'accent sera mis sur les domaines qui interfèrent directement avec les missions de l'EPMP, à savoir en particulier la gestion de l'eau, la biodiversité et l'agriculture. Il est proposé d'aborder les analyses thématiques selon deux échelles : d'une part, le bassin versant (630 000 ha) et d'autre part, la zone humide du Marais poitevin (100 000 ha). Le rendu de ce diagnostic se fera sous la forme d'un atlas cartographique commenté à destination des administrateurs et partenaires de l'établissement. Il pourrait également donner lieu à une mise en ligne sous forme interactive (à définir).

La première phase du travail consistera donc à mieux formaliser le projet d'atlas cartographique afin d'identifier ensuite les sources de données potentielles. Dans un second temps, ces données seront collectées auprès des partenaires institutionnels puis analysées. Des travaux d'analyse territoriale plus ciblés seront à prévoir ensuite en fonction des domaines jugés prioritaires (gestion de l'eau, économie agricole, etc.). Enfin, le ou la stagiaire travaillera à l'élaboration du ou des supports de communication qui pourront donner lieu à une publication d'ici la fin de l'année 2012.

Conditions d'exercice du stage

Le stage sera conduit sous la responsabilité de l'Etablissement public du Marais poitevin. Le ou la stagiaire sera amené à travailler avec l'ensemble de l'équipe de l'EPMP étant donné le caractère transversal de la mission. Il sera toutefois suivi plus directement par le chargé de mission en charge de la biodiversité et du SIG. Des déplacements et rencontres sont à prévoir avec les différents partenaires de l'EPMP (services de l'Etat, Etablissements publics, collectivités, etc.).

Profil et qualités requises

Le ou la candidate(e) devra :

- Avoir de bonnes connaissances en aménagement du territoire et un intérêt marqué pour les problématiques liées aux domaines de l'eau et de la biodiversité
- Avoir un bon sens de la communication
- Etre rigoureux, avoir un esprit d'analyse, une bonne capacité d'écoute et être force de proposition
- Maîtriser les logiciels de SIG et les outils de traitement de données

Candidatures

Date limite de dépôt des candidatures : **le 20 mars 2012**

Les candidatures sont à adresser par courrier ou par voie électronique à M. Jérôme MANSONS, chargé de mission pour l'Etablissement public du Marais poitevin (jerome.mansons@epmp-marais-poitevin.fr).

Adresse

Etablissement public du Marais poitevin

1, rue Richelieu

85 400 Luçon

Tél : 02 28 14 01 15

contact@epmp-marais-poitevin.fr

www.epmp-marais-poitevin.fr